

Échos de vos députés

**Claude Cousineau** remet 3 000 \$ à la Fondation pour la réussite éducative des élèves de la Commission scolaire des Laurentides. «La réussite des élèves de ma région est une de mes grandes préoccupations. Ayant œuvré dans le domaine de l'éducation pendant plus de 20 ans, c'est avec grand plaisir que je désire venir en aide à votre fondation», a déclaré le député. De plus, il a invité ses concitoyens à soutenir financièrement l'organisme.

**Monique Guay** déplore que le projet de loi C-308 du Bloc québécois visant la bonification du régime d'assurance-emploi ait été rejeté par les libéraux et les conservateurs. Ce projet de loi comprenait l'amélioration de l'accessibilité au régime ainsi que l'établissement d'un seuil d'admissibilité de 360 heures pour tous, une hausse des taux de prestations de 55 à 60 % du salaire gagné et des modifications qui permettraient aux travailleurs autonomes d'avoir accès, sur une base volontaire, à toutes les prestations d'assurance-emploi.

Elle condamne durement le gouvernement conservateur pour son attitude à l'égard des personnes âgées, surtout son obstination à nier les changements qui sont nécessaires au programme de Supplément de revenu garanti (SRG). «Il existe des besoins pressants, notamment au regard de la pleine rétroactivité des montants dont les prestataires ont été privés, de la hausse des prestations, de l'inscription automatique pour les ayants droit ainsi que du traitement des conjoints des prestataires décédés. Ces revendications sont regroupées dans le projet de loi C-516 du Bloc québécois, que le gouvernement aurait tout intérêt à examiner soigneusement. «Au Québec, environ 40 000 aînés sont toujours privés du SRG, même s'ils ont droit aux prestations. Ce sont tous des gens qui doivent donc joindre les deux bouts en dépit de revenus qui ne suffisent pas à procurer ce que les gens considèrent communément comme le minimum de dignité. Le programme de Supplément de revenu garanti doit être revu en profondeur et ajusté pour s'adapter aux besoins actuels des personnes âgées», a conclu M<sup>me</sup> Guay.

Réunion de la MRC des Pays-d'en-Haut

L'évaluation foncière retient l'attention

LOUISE GUERTIN

**Ce mois-ci, la rencontre du Conseil de la MRC des Pays-d'en-haut se déroulait au pavillon Montfort à Wenworth-Nord. La rencontre n'aurait duré que 45 minutes si ce n'avait été d'un citoyen, François Gendron qui, depuis bientôt deux ans, essaie de faire changer l'approche à l'évaluation foncière pour une plus grande équité.**

Comme à tous les mois, les élus ont passé en revue les différents points à l'ordre du jour. Des échanges télégraphiques entre eux et les quelques employés de la MRC présents pour entendre leurs commentaires ou répondre à leurs questions.

Aménagement et environnement

La Loi sur l'aménagement a été modifiée en juin et requiert dorénavant l'élaboration d'une vision stratégique incluant des consultations auprès des citoyens. Le processus pour développer la vision a été

amorcé; il est plus long que prévu. Les élus ont donc entériné une résolution pour une extension du délai pour la révision obligatoire du schéma d'aménagement, tous les cinq ans, reporté du 27 octobre au mois de décembre. On promet des consultations pour le début 2011.

D'autre part, le développement de la vision stratégique amorcé au niveau administratif sera soumis à l'étude d'un comité d'élus. Il est prévu que ce comité se rencontrera trois fois d'ici à la mi-décembre. Les membres du comité sont le préfet, M. Charles Garnier, et les maires de Sainte-Annes-Lacs, Claude Ducharme, de Lacs-des-Seize-Îles, Luc Lamont et de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Linda Fortier.

Le préfet Garnier a fait part des résultats d'un sondage fait par la Fédération des municipalités du Québec. L'enjeu le plus important pour le public serait l'identification de nouvelles sources de revenus. Pour les élus, les enjeux les plus importants seraient d'attirer de nouveaux résidents et de dynamiser les régions.

Comme l'a souligné M. Garnier, la MRC des Pays-d'en-Haut n'a pas de

problème à attirer de nouveaux résidents puisqu'en 25 ans, sa population a crû de 98,06 % comparative-ment à 68,49 % pour la région des Laurentides et de 17,21 % pour l'ensemble du Québec. La population en 2008 est de 38 000 citoyens, avec un ratio d'un résident pour trois villégiateurs.

Loi sur l'évaluation foncière

Est-ce que la qualité de vie dans la MRC et les Laurentides passe par la croissance des revenus des Municipalités? C'est une question qui se pose chaque fois qu'on écoute l'analyse de M. François Gendron, citoyen de Sainte-Adèle, et de son expérience pour faire modifier la Loi sur l'évaluation foncière au Québec. Il s'est présenté devant les élus du Conseil pour leur faire part des recommandations d'un comité ministériel pour réduire les iniquités et demander l'appui du Conseil. Les élus ont réitéré leur appui et n'ayant pas le temps de discuter avec M. Gendron, ils ont suggéré une rencontre pour discuter des stratégies possibles d'intervention pour influencer les décideurs. Plusieurs des élus présents ont soutenu que le Conseil de la MRC a fait ce qu'il pouvait et que, dorénavant, il faudrait faire des pressions auprès du gouvernement du Québec avec les associations des Municipalités pour faire évoluer ce dossier.

Visionnez la vidéo RECYC-FRIGO !  
www.recyc-frigo.com/video

25 pi<sup>3</sup>  
15 pi<sup>3</sup>  
10 pi<sup>3</sup>

Dévoreur d'énergie  
**RECHERCHÉ**  
Récompense de 60 \$

CONFIEZ VOTRE VIEUX RÉFRIGÉRATEUR OU CONGÉLATEUR À RECYC-FRIGO.

Un beau geste pour l'environnement et de substantielles économies d'énergie !

Débarrassez-vous de ce deuxième réfrigérateur que vous n'utilisez qu'à l'occasion. Il consomme beaucoup d'énergie même s'il est vide. En vous en départissant, vous réduirez votre consommation d'électricité annuelle et contribuerez à la protection de l'environnement, puisqu'il sera recyclé à 95 %.

Pour chaque appareil récupéré, Hydro-Québec vous fera parvenir un chèque de 60 \$ après la collecte du vieil appareil.

Inscrivez votre demande en ligne, au **www.recyc-frigo.com**, ou communiquez avec l'escouade RECYC-FRIGO, au **1 877 493-7446 (49FRIGO)\***.

Nous viendrons le chercher GRATUITEMENT !

Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.  
\* L'appareil doit avoir plus de 10 ans, avoir un volume intérieur entre 10 pi<sup>3</sup> et 25 pi<sup>3</sup> et être fonctionnel et branché.



Le programme RECYC-FRIGO, une initiative d'Hydro-Québec, est administré par le Consortium MRE ENVIRONNEMENT. Hydro-Québec fera parvenir un chèque de 60 \$ au propriétaire de l'appareil, une fois celui-ci récupéré. Une limite de deux appareils par foyer s'applique. Les appareils commerciaux ne sont pas admissibles. Hydro-Québec se réserve le droit de mettre fin à ce programme sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

Atelier de recyclage Histoire de jouets

Le centre du Florès récompensé

**Le Centre du Florès se réjouit que son atelier de recyclage Histoire de jouets ait été récompensé dans la catégorie «Partenariat» lors du Gala de remise des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux, qui s'est tenu, le 7 octobre dernier, à Québec.**

*Histoire de jouets* situé à Boisbriand compte une boutique et un atelier de recyclage. Cet endroit d'apprentissage et de travail est à l'image d'une petite entreprise d'insertion sociale où des personnes adultes vivant avec une déficience intellectuelle et/ou un trouble envahissant du développement ont, selon leur talent, un rôle spécifique dans la totalité des opérations d'*Histoire de jouets* qui consiste en la récupération, la restauration et la vente de jouets.

La portée sociale du projet est importante. D'une part, au plan de la solidarité sociale, l'argent amassé par la vente des jouets à la boutique, soutient des projets qui viennent en aide à des clientèles diverses. Par ailleurs, comme ces jouets ne sont vendus qu'à une fraction des prix originaux, ils aident des familles qui peuvent être plus démunies financièrement à offrir des jouets à leurs enfants. De plus, au plan du respect de l'environnement, la restauration de jouets souvent abîmés et disparates, évite leur enfouissement.

Rappelons que le Centre du Florès dessert près de 1 800 personnes, enfants, adolescents et adultes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Il offre également des services aux personnes adultes vivant avec un trouble sévère de santé mentale.

